



MA CHALONS- EN-CHAMPAGNE

AGRESSION

Châlons en champagne, le 22 juillet 2019.

Ce jour, environ vingt minutes après la mise en place des promenades, et alors que celui ci dormait paisiblement, un détenu, récemment arrivé sur l'établissement, s'est aperçu qu'il venait de louper le coche pour aller prendre l'air.

Plutôt que de s'en prendre à lui même, il s'est mis à taper violemment dans la porte de la cellule, et à réclamer la promenade à l'agent qui venait s'inquiéter de ce soudain tapage.

Devant le légitime refus du collègue, le détenu a commencé à hausser le ton, insulter l'agent, bloquer la fermeture de la porte avec son pied, puis, pour finir, a asséné un coup de poing à l'agent.

Après cet incident grave, le détenu à été placé en cellule disciplinaire, et l'agent accompagné aux urgences.

Le **Bureau Local FORCE OUVRIERE** apporte tout son soutien au collègue agressé, et félicite tous les agents ayant participé à la gestion de l'après agression.

Nous attendons une sanction disciplinaire maximale, à la hauteur de la gratuité de cet acte abject.

D'autre part, nous attendons de la justice une condamnation exemplaire pour le détenu agresseur.

Pour le Bureau Local,
Julien SOHIER.